

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 04

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Absentes excusées : 3

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaients présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoins : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**COMMISSION MUNICIPALE
DE PREVENTION**

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION
MODIFICATIVE**

Absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Elisabeth LALESART, Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART)

Etaients représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Vu la délibération n° 2014.04.05 du 15 avril 2014 portant sur la création des commissions municipales,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 15 avril 2014, il a désigné ses représentants titulaires et suppléants au sein de la Commission Municipale de Prévention.

Suite à la démission présentée par Madame Marie-Pierre VALVERDE, Conseillère municipale, l'Assemblée Communale est appelée à la remplacer en sa qualité de membre suppléant au sein de la Commission Municipale de Prévention.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Désigne Monsieur Dominique OLIVIER, en qualité de membre suppléant au sein de la Commission Municipale de Prévention.

Fixe comme suit la Commission Municipale de Prévention :

Titulaires	Suppléants
Andrée SAMAT	Frédéric HERBAUT
Louis SAOUT	Christine ORSINI
Isabelle VIDAL	Pascale NOUYRIGAT
Jean-Pierre LE VAN DA	Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO
Angèle BERTOIA	Sabine GIACALONE
Chrystelle GOHARD	Amandine CIDALE
Jean-Luc BERNARD	Stéphanie LEITE
Claude GIULIANO	Michèle NEGREL-SALLES
Philippe SERRE	Dominique OLIVIER

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY